

Thème C

Merci de retourner au plus vite, dès la fin de votre congrès académique, vos amendements par mail à theme_c@sympa.snes.edu en respectant toutes les consignes ci-dessous.

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes (les numéros et le texte initial)**
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : ajout**
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique : suppression**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage etc. ne devra être ajouté au document
- ✓ Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
- ✓ Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
- ✓ Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utiliser les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d'utiliser le ...
- ✓ Pour la féminisation, merci d'adopter le ·e (comme dans le texte initial).
- ✓ **Merci d'ajouter devant votre amendement en 3^{ème} colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule à la place des XXX.** Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées. Commencer par faire un *Remplacer tout* « XXX- » par les lettres de votre académie.
- ✓ **En cas de motion(s) sur un thème, merci de la/les ajouter à la fin de ce document en dehors du tableau avec, pour chacune, le détail du vote de votre congrès académique.**

Rapporteurs/Rapportrices : Sophie Vénéritay, Ludivine Debacq, Magali Espinasse, Cédric Gerland, Marie-Laure Guégan-Balliner, Hervé Le Fiblec, Sébastien Salmon, Cyril Verlingue

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème C - Notre syndicalisme de luttes et de transformation sociale	XXX -
002		XXX -
003	Introduction	XXX -
004	En France, comme dans d'autres pays d'Europe, l'extrême droite confirme son implantation et sa capacité à occuper le devant de la scène politique. En France, il ne s'agit plus seulement de dédramatisation ou de banalisation. L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. La loi immigration est le symbole de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi.	XXX -
005	Les politiques néolibérales menées nourrissent une forme de désespoir social, puissant moteur du vote pour le Rassemblement National, et le gouvernement joue aussi aux apprentis sorciers en utilisant l'extrême droite pour fracturer la gauche. Elle profite ainsi du boulevard qui lui est ainsi offert sur la scène nationale pour continuer à s'affirmer comme une force politique s'inscrivant chaque jour davantage dans une logique de conquête du pouvoir alors même que ses actes confirment sa nature raciste, xénophobe et anti-républicaine.	XXX -
006	Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d'alternance politique alors même que la menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 se précise.	XXX -
007	Dans le paysage social, le rôle des organisations syndicales est central. Ainsi, il revient aux organisations syndicales, notamment au SNES (dans le champ de l'Éducation) et à la FSU (dans son champ et avec ses partenaires) de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de progrès social pour les salarié-es.	XXX -
008	Pour gagner la bataille des idées et les mobilisations, le SNES-FSU doit approfondir sa réflexion sur l'évolution du paysage syndical, y compris à l'intérieur de la FSU. Les victoires passeront par un SNES fort d'une assise large dans la profession.	XXX -
009	Comment relancer la syndicalisation à l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses ?	XXX -
010	Pour se renforcer, le SNES-FSU doit également interroger son fonctionnement afin d'élargir ses équipes, ce qui implique une réflexion sur les pratiques	XXX -

	militantes afin de poursuivre le renouvellement et la féminisation des équipes.	
011		XXX -
012	Fiche 1 - L'état du paysage syndical	XXX -
013	La mobilisation contre la réforme des retraites pendant le premier semestre de l'année 2023 a été conduite par une intersyndicale complète et unie sur un mot d'ordre clair. L'unité syndicale dans la durée a été un des facteurs d'une large mobilisation : les manifestations ont battu des records de participation, de nouveaux publics ont rejoint les cortèges syndicaux (primo manifestant-es, précaires, etc.) et la bataille de l'opinion publique a été gagnée. Cette séquence a aussi prouvé le niveau de confiance élevé des salarié-es dans les organisations syndicales.	XXX -
014	Mais le gouvernement est passé en force sans que les organisations syndicales ne soient véritablement entendues et la réforme s'applique. Cette mobilisation illustre donc de nombreux défis auxquels est confronté le mouvement syndical : rassembler les salarié-es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise démocratique.	XXX -
015	Les débats traversent aujourd'hui l'interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l'occasion de mobilisations déterminées ?	NIC – Remplacer le § par : Le SNES-FSU doit militer, au sein de la FSU, pour maintenir de manière pérenne l'interpro et travailler les dossiers.
016	Le SNES, avec la FSU, continue d'être moteur pour faire vivre son mandat d'unification du syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans ce sens. Après le congrès de la CGT, les discussions ont repris pour la construction d'un nouvel outil syndical. Les premiers échanges montrent la volonté de redynamiser ensemble le syndicalisme de transformation sociale.	XXX -
017	Quels sont les objets de travail en commun qui pourraient être les bases de ce nouvel outil syndical ?	NIC – Remplacer le § par : Ce nouvel outil syndical doit être l'occasion d'élaborer de concert un projet syndical commun, autour des revendications (salaires, temps de travail, égalité femmes-hommes, services publics, projet éducatifs, écologie, extrême-droite), des pratiques syndicales (structuration de nos organisations, démocratie interne, pluralisme) et des événements communs (stages).
018	Comment poursuivre le travail avec Solidaires ?	NIC - Supprimer le §
019	Et plus largement, avec les forces syndicales intéressées, sans exclusive ?	NIC – Remplacer le § par : Sur les points communs évoqués précédemment, ce projet syndical pourra être élargi à d'autres forces syndicales, sans exclusive.
020	Comment impliquer les militant-es et les syndiqué-es ?	NIC – Remplacer le § par : Afin d'impliquer les militants, mais aussi les syndiqués, le SNES-FSU propose la production de documents

		communs, ainsi que l'organisation de stages communs.
021	Enfin, l'après Covid a vu le développement du collectif Plus Jamais ça/alliance écologique et sociale, alliance originale d'organisations syndicales et d'associations qui a permis un travail approfondi autour des questions environnementales. Ce collectif trouve aujourd'hui ses limites.	NIC – Supprimer : Ce collectif trouve aujourd'hui ses limites.
022	Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ?	NIC – Supprimer : Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ?
023		XXX -
024	Fiche 2 - L'avenir du SNES et de la FSU	XXX -
025	L'institution depuis 2023 d'une CAP 2 nd degré nécessite un travail commun plus important et plus régulier entre le SNES, le SNUEP et le SNEP. Nous ne partons pas de rien. Depuis plusieurs années nous travaillons ensemble, au niveau national comme académique : publications, stages, partages de locaux dans certaines académies, etc. Des collaborations ponctuelles se font sur certains dossiers, au niveau national comme académique : emploi, lettres ostic...	XXX -
026	Comment aller plus loin pour plus d'efficacité ? Pourrait-on, par exemple construire des secteurs communs SNES-SNUEP, sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national ?	NIC – Remplacer le § par : <i>Sans perdre l'expertise propre à chaque syndicat, le SNES-FSU est favorable à la mise en commun des secteurs qui s'y prêtent, tout en conservant les champs de syndicalisation respectifs.</i>
027	Le SNES a une place spécifique dans la FSU, en tant que premier SN en nombre d'adhérent-es. Ceci lui donne des responsabilités qu'il n'est pas toujours facile de remplir, tant les militant-es sont sollicité-es. En effet, la FSU est et doit rester une fédération de SN, les militant-es FSU gardant un ancrage fort dans leur SN. Le SNES a souvent le premier rôle dans les CSA académiques, avec une lourde charge de travail qui nécessiterait un plus grand nombre d'élus-es du SNES dans ces instances. Enfin, les enjeux pour le SNES dans le traitement des questions éducation au sein de la FSU sont majeurs car la nécessité de l'unité du second degré est à défendre.	XXX -
028	L'évolution de la FSU est nécessaire dans le contexte actuel d'attaques contre les services publics et de mépris du gouvernement pour les partenaires sociaux. Le projet d'élargissement de la FSU doit pouvoir être poursuivi, notamment dans la Fonction Publique d'État. Il y a aussi urgence à redonner une impulsion au projet éducatif de la FSU. Liens 1 ^{er} degré / 2 nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres... les sujets ne manquent pas. Plus largement, il est nécessaire d'impulser et populariser le projet de société porté par la FSU, dans le nouveau contexte politique, social, environnemental.	XXX -
029	Quel travail commun dans la FSU et quelle organisation de ce travail pour redonner cette impulsion, à moins d'un an du congrès fédéral national ?	NIC - Remplacer le § par : <i>Le SNES-FSU propose de communiquer et d'informer davantage sur la FSU pour faire connaître plus largement son aspect fédéral et les organisations qui la composent.</i>
030		XXX -

031	Fiche 3 - Développer notre politique de syndicalisation de masse	XXX -
032	Être un syndicat de masse n'est pas seulement une ambition mais une nécessité si l'on veut peser et porter nos mandats dans le contexte politique actuel et dans la FSU. Cela consiste d'abord à proposer l'adhésion à toutes et tous, en toutes circonstances. Depuis le congrès 2022, plusieurs outils numériques ont été mis en place pour favoriser le suivi de l'adhésion mais ils ne sont pas suffisamment utilisés. Les publications contribuent également à cet effort de syndicalisation. Il faut certainement renforcer la formation syndicale pour aider les militant·es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique.	XXX -
033	Le SNES est bien organisé pour s'adresser aux fonctionnaires, en poste dans les établissements. Mais nous devons aller plus vers les collègues non titulaires, AED, AESH, en nombre de plus en plus important, en donnant plus d'ampleur à nos secteurs non titulaires, des S3 au S4. Les entrant·es dans le métier sont moins syndiqué·es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.	XXX – Ajouter : ... des S3 au S4, en multipliant les stages communs.
034	Comment s'adresser aux étudiant·es se destinant à nos métiers ?	NIC – Remplacer le § par : Le SNES-FSU propose la création de groupes académiques sur les réseaux sociaux pour être au plus près des populations concernées.
035	Des actions sont réalisées depuis 2022 pour syndiquer plus les retraité·es : dans ce cadre, il faut que des stages actifs, actives, retraité·es soient proposés dans tous les S3, notamment sur le départ en retraite, afin de faire connaître à tous l'intérêt qu'il y a à rester syndiqué·e après le départ en retraite.	XXX -
036	Il faut mieux armer les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation.	NIC – Ajouter : Il faut mieux armer équiper les S1 (outils, décharges supplémentaires) , pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation. Tout représentant.e syndical.e doit avoir droit à une décharge.
037	En dehors des efforts de formation syndicale, comment faire pour favoriser l'investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ?	NIC – Remplacer le § par : Sur le site internet, un onglet « Kit du S1 » comportant des outils peut faciliter et favoriser l'investissement syndical.
038	Il n'est plus temps d'hésiter à répondre à la concurrence syndicale. Nous pouvons mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : réflexion sur le métier, projet éducatif, transformation sociale, force de revendication et d'action, militant·es au plus près du terrain,...	NIC – Ajouter : militant·es au plus près du terrain, pluralisme,...
039		XXX -
040	Fiche 4 - Le SNES-FSU dans le syndicalisme international	XXX -
041	Le SNES-FSU est un des rares syndicats à porter au niveau international la voix des personnels du second degré tout en promouvant un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Sur la base des mandats des congrès de Rennes et de Montpellier, il poursuivra sa réflexion sur une meilleure intégration des	XXX -

	dimensions européenne et internationale dans ses activités.	
042	Membre fondateur de l'Internationale de l'Éducation, le SNES-FSU s'implique et pèse politiquement dans la région Europe au sein du Comité Syndical Européen de l'Éducation mais aussi au-delà. Des déplacements réguliers, pour participer en présentiel aux différentes initiatives et réunions sont une composante indispensable des relations internationales.	XXX -
043	Les échanges avec les syndicats de l'éducation confirment la pénurie mondiale d'enseignant-es, les attaques contre les droits syndicaux et les préoccupations autour des nouvelles technologies et l'IA.	XXX -
044	Quelles thématiques en lien avec les évolutions du service public d'éducation pourraient être approfondies avec les partenaires syndicaux au niveau européen comme mondial ?	NIC - Pas réponse
045	La démocratie, le droit à l'éducation publique et gratuite et les droits syndicaux sont menacés dans de nombreux pays. Face à cela, la solidarité entre syndicats est indispensable, le SNES-FSU continuera à soutenir politiquement les syndicats enseignants victimes de discrimination ou de répression. Il consacre une part des cotisations à développer et financer des projets de coopération syndicale avec des organisations notamment d'Afrique francophone, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. Il continuera à soutenir le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation et participera à des forums sociaux.	XXX -
046	Comment développer la coopération syndicale ?	NIC - Pas réponse
047	Malgré une communication multisupport, l'activité du secteur international reste trop peu connue des adhérent-es et militant-es.	XXX -
048	Comment mieux faire connaître et partager cette dimension de l'activité du SNES-FSU auprès de nos syndiqué-es ?	NIC - Pas réponse
049		XXX -
050	Fiche 5 - L'urgence écologique au cœur de notre syndicalisme	XXX -
051	Si rien n'est fait, la planète deviendra inhabitable. Depuis l'ère préindustrielle, les années 2016, 2019 et 2022 sont les plus chaudes jamais enregistrées. En l'absence d'actions fortes, un réchauffement moyen de l'ordre de 3 ou 4°C d'ici la fin du siècle pourrait se produire. Avec de telles températures, 75% de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur mortelles.	XXX -
052	Les injustices climatiques sont toujours plus fortes : 1% des plus fortuné-es ont généré en 2019 autant d'émissions carbone que 5 milliards de personnes, soit les deux tiers les plus pauvres de l'humanité. Le SNES-FSU défend une sortie du modèle capitaliste dominant, qui épuise les ressources planétaires. Cette rupture doit prendre en compte les enjeux de justice sociale : renforcer la protection sociale, la sécurité alimentaire et garantir le droit fondamental à un environnement sain.	XXX -
053	Quel modèle social et économique, au-delà du seul crédo de la croissance,	NIC - Pas réponse

	pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale ?	
054	En France, le SNES-FSU dénonce la criminalisation des mouvements écologistes, la répression violente des manifestations ou des mobilisations. Il s'engage à s'investir avec la FSU contre les grands projets inutiles et l'artificialisation des terres. L'accaparement de l'eau, par exemple avec les méga-bassines, va à l'encontre de nos mandats de Montpellier sur l'agriculture.	XXX -
055	Le SNES-FSU demande que les DROM soient inclus dans les plans canicule, notamment en raison des risques liés à la chaleur humide.	XXX -
056	Notre organisation doit aussi réfléchir à sa responsabilité environnementale. Comment évaluer l'impact environnemental de nos pratiques militantes, à tous les niveaux de notre organisation et les faire évoluer afin de leur donner une dimension plus écologique ? Comment mieux intégrer la dimension écologique dans nos mobilisations ?	NIC – Remplacer le § par : <i>Il est nécessaire d'évaluer notre impact environnemental, à tous les échelons, pour mieux le réduire dans un objectif écologique. Un exemple concret à étudier est le choix et l'accessibilité des lieux de réunions militantes et des mobilisations.</i>
057		XXX -
058	Fiche 6 - Un syndicalisme féministe	XXX -
059	Partout, les droits des femmes sont la cible privilégiée des obscurantismes et des extrémismes. Nos mandats restent d'actualité pour consolider les acquis sociaux et obtenir de nouvelles avancées. Les luttes féministes rassemblent et permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical.	XXX -
060	Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?	XXX -
061	Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi agir au sein du syndicat. Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales. La place des femmes se mesure par le taux de représentativité dans les instances et les sections mais se matérialise aussi en temps de décharge. Ce deuxième point devra faire l'objet d'une évaluation portée à la connaissance de la CAN annuellement.	XXX -
062	Le SNES veille à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans les instances internes et représentatives.	XXX -
063	Que mesurer pour quantifier et améliorer ?	XXX -
064	Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde) sont peu sollicitées. Les aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement...) sont difficilement appliqués. Une enquête auprès des militant-es permettrait d'objectiver les leviers et les freins à l'engagement militant.	XXX -
065	Une cellule de veille interne contre les violences sexistes et sexuelles existe au sein du syndicat. En parallèle, la mise en œuvre du mandat de congrès de Montpellier visant à se doter d'un cadre général de procédures permettant la	XXX -

	gestion du contradictoire et la définition de modalités de protection de la victime, pouvant aller jusqu'à un dessaisissement des responsabilités de la personne mise en cause reste d'actualité.	
066	Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ?	NIC – Remplacer le § par : Le congrès de la FSU de Clermont-Ferrand a proposé la mise en place de "commissions femmes" au sein des sections départementales de la FSU qui le souhaitent. Le congrès du SNES réaffirme que la mise en place de telles commissions est un outil pour défendre les droits des femmes et pour une intervention fédérale dans les mobilisations féministes.
067		XXX -
068	Fiche 7 - Notre syndicalisme au coeur de la démocratie : faire face à la crise démocratique	XXX -
069	La crise démocratique se manifeste par une abstention à un niveau record et par une perte de confiance envers les institutions et les partis politiques, tandis que le débat public se fait de plus en plus sur le mode du clivage systématique. Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des aspirations sociales.	XXX -
070	Tout cela favorise la montée des forces d'extrême droite, contre lesquelles le syndicalisme doit se mobiliser et agir. Cette crise n'est pas strictement nationale mais touche plus ou moins tous les pays démocratiques.	NIC - Ajouter : Contre lesquelles le syndicalisme doit se mobiliser et agir. Un exemple concret pourrait se faire par un rappel sur les positions du RN auxquelles nous nous opposons, notamment dans nos communications et nos stages.
071	Le syndicalisme de transformation sociale doit jouer un rôle dans la construction d'alternatives.	NIC – Ajouter : Le SNES engage une réflexion pour allouer une part de ses moyens syndicaux vers les militantes et des militants qui suivent les questions de transformation sociale ce qui nécessiterait notamment des décharges supplémentaires.
072	Comment peut-il impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?	NIC – Supprimer : Comment peut-il impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?
073	Une rénovation de la démocratie sociale semble aussi indispensable pour que, par ailleurs, il joue pleinement son rôle de représentation des salarié-es, actifs, actives et retraité-es et de leurs intérêts.	XXX -
074	Cette crise est aussi une crise de toutes les formes de l'engagement, y compris associatif, qu'il est nécessaire de favoriser par des mesures concrètes, à la fois individuelles et collectives.	XXX -
075	Pour redonner du sens au débat public, quelles évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées (démocratie participative, usage du referendum...) ?	NIC - Pas de réponse
076	Il est aussi nécessaire de déterminer différemment les politiques publiques en associant, dès l'amont, les agent-es et usager-es tout en articulant cette méthode avec les procédures de décision proprement politiques.	XXX -

077	L'état de droit permet de garantir le respect des libertés fondamentales y compris contre un pouvoir politique majoritaire.	XXX -
078	Comment améliorer la possibilité de recours des citoyen·nes face aux décisions politiques contestables ?	NIC - Pas de réponse
079	Le SNES-FSU réaffirme ses mandats pour une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection des citoyen·nes.	NIC – Remplacer le § par : Le SNES doit être présent aux côtés des collectifs de défense des victimes de violences policières, et réaffirme ses mandats pour une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection des citoyen·nes.
080		XXX -
081	Fiche 8 - Un syndicalisme qui lutte pour les droits et contre les discriminations	XXX -
082	Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie	XXX -
083	Nos mandats de lutte contre les discriminations racistes, antisémites et xénophobes à la fois dans la société et dans l'école doivent être approfondis sur deux questions.	XXX -
084	Comment combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ?	NIC – Ajouter : Comment combattre les actes et propos antisémites, islamophobes , racistes et xénophobes ?
085	Le racisme et les difficultés d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi persistent pour les Roms ; comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ?	NIC - Pas de réponse
086	Fin de vie	XXX -
087	Le projet de loi sur le droit à mourir dans la dignité a été sans cesse retardé, du fait des pressions conservatrices et religieuses.	XXX -
088	Quelles modalités d'exercice du droit à choisir sa mort le SNES-FSU doit-il défendre ?	NIC – Pas de réponse
ase	Pour la paix et la justice dans le monde	XXX -
090	Le SNES-FSU, engagé pour la paix, estime que le développement des droits démocratiques est une de ses conditions, comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international.	XXX -
091	La guerre en Ukraine perdure. Le SNES-FSU condamne l'agression russe, appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.	NIC -
092	À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé. Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.	XXX -
093	Le SNES-FSU doit-il revoir sa façon d'intervenir sur la question en privilégiant les collaborations avec des organisations qui partagent ses analyses ?	NIC – Remplacer le § par : Le SNES-FSU doit s'impliquer dans les collectifs nationaux pour une paix juste et durable.

094	Une paix juste et durable ne pourra être obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l'État de Palestine, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et la garantie de la sécurité de l'État d'Israël, dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.	NIC - Ajouter : dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU. Le conflit israélo-palestinien ne doit pas devenir prétexte à la limitation de la liberté d'expression sur la situation internationale.
095	Une autre politique pour les migrant-es	XXX -
096	À l'heure où les conflits, les crises économiques et climatiques se multiplient, les migrant-es sont toujours plus nombreux et nombreuses à chercher refuge en Europe. Celle-ci se cadenasse et cela se traduit par des centaines de réfugié-es qui, contraint-es de recourir à des réseaux illégaux, mettent de plus en plus leur vie en jeu.	XXX -
097	Quels principes pour une politique européenne d'accueil des migrant-es ?	NIC – Remplacer le § par : Le SNES-FSU se réfère à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme que la France a signée et qui dans son article 13 dit : « Toute personne a le droit de circuler librement, de choisir sa résidence à l'intérieur d'un état. Toute personne a le droit de quitter tout pays y compris le sien, et de revenir dans son pays ». Le SNES réaffirme son exigence d'abrogation de la loi Darmanin sur l'immigration. Il dénonce et s'oppose à la volonté du gouvernement d'en finir avec le droit du sol à Mayotte''.
098	Comment rendre visible la nécessité de conditions d'accueil dignes ?	NIC – Pas de réponse
099	Numérique et Intelligence artificielle	XXX -
100	Le déploiement de l'IA chamboule nos économies, nos manières de converser et pose de nombreuses questions en matière de droits et de libertés. Les dérives sont déjà visibles et la vigilance s'impose. Quelles garanties sur le droit à l'image, la propriété intellectuelle, la liberté de création ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ?	NIC - Supprimer : Quelles garanties sur le droit à l'image, la propriété intellectuelle, la liberté de création ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ?
101		XXX -
102	Fiche 9 - La communication du SNES-FSU	XXX -
103	La communication (papier, numérique, médias) du SNES-FSU permet de partager nos analyses et revendications. Elle est aussi un outil politique de mobilisation, de syndicalisation. Elle permet de populariser nos orientations chez les syndiqué-es, dans la profession, dans l'opinion publique, ainsi que dans la sphère médiatique et politique. Dans la construction du rapport de forces pour gagner des mobilisations, elle a une importance cruciale. Enfin, elle permet de rendre visible l'action du SNES-FSU à tous les niveaux.	XXX -
104	En s'appuyant sur les mandats de Montpellier, le SNES-FSU élabore des campagnes qui articulent les différents supports (papier, site internet, réseaux	XXX -

	sociaux, médias). Il doit davantage s'appuyer sur les retours de terrain de ses S1 notamment pour renforcer son image de syndicat ancré dans le réel et rendre toujours plus crédible son message.	
105	Il cherche à développer de nouveaux canaux de diffusion. Il développera notamment la formation en communication multisupports des équipes militantes.	XXX -
106	Il doit aussi travailler à une meilleure articulation des divers supports de communication des S2, S3 et S4 : quels outils pourraient faciliter et optimiser le temps de travail des militant·es en charge de la communication et des publications dans les S3 et S2 ?	NIC – Remplacer le § par : La mutualisation des outils et ressources et leur articulation peut se faire via des nuages et des partages automatisés entre S4/S3/S2, sans consommer trop de temps de travail des militants en charge de la communication. Le SNES-FSU doit également se donner les moyens d'améliorer le référencement du site national.
107	Le message du SNES-FSU doit être adapté aux supports et aux publics visés. Comment travailler davantage l'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ?	NIC – Remplacer Comment travailler davantage l'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ? par : Le SNES-FSU propose la suppression totale du papier pour les adhérents qui en font la demande.
108	Toute communication vers la profession intégrera systématiquement un appel à syndicalisation. Un suivi chiffré des supports est nécessaire pour en améliorer l'efficacité : bilans des visites sur les sites et les réseaux, enquête de lectorat des publications papier, audit statistique sur les courriels. Le travail de valorisation et référencement du site national sera poursuivi.	XXX -
109	Comment intégrer les sites académiques dans cette démarche ?	XXX -
110	Des maquettes de courriels seront élaborées au niveau national et proposées aux S3 en différenciant adresse aux syndiqué·es et à la profession. Pendant les élections professionnelles, le SNES a développé des suppléments spécifiques à l'US sur un nouveau format pour s'adresser à la profession.	XXX -
111	Faut-il développer et systématiser cet outil ? Sur quels sujets ?	NIC – Remplacer le § par : Le SNES-FSU veut développer des publications spécifiques sur des contenus pédagogiques ou disciplinaires.
112	Quelle articulation avec les publications existantes ?	NIC – Pas de réponse
113		XXX -
114	Fiche 10 - La Formation syndicale	XXX -
115	La formation syndicale doit être pleinement investie par les militant·es du SNES-FSU. Formation de militant·es, formation des adhérent·es, levier de syndicalisation, recrutement des S1, efficacité des militant·es : tous les aspects	XXX -

	de notre activité militante sont concernés.	
116	Prendre des responsabilités au sein du SNES-FSU est une étape importante dans la vie militante. Ces militant-es en responsabilité sont essentiel-les au bon fonctionnement. De nombreux aspects de notre action et de notre organisation doivent être maîtrisés pour pouvoir assurer ces responsabilités dans les meilleures conditions possibles et permettre une activité militante plus sereine.	XXX -
117	Une formation syndicale la plus complète possible doit être pensée pour les militant-es qui prennent un mandat syndical S2 ou S3 : sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction ou dans les mois qui suivent.	NIC – Remplacer le § par : <i>Le SNES propose la mise en place de « Mémos » thématiques sur l'espace adhérent des militant.es, sur le modèle du « Mémento du S1 », mémento à actualiser conformément aux mandats de Montpellier.</i>
118	Le mandat de Marseille d'accueil des nouveaux et nouvelles adhérent-es, repris à Montpellier a du mal à se mettre concrètement en place. Fidéliser et recruter de nouveaux et nouvelles militant-es, l'objectif est partagé.	XXX -
119	Quels outils, quels leviers pour permettre une réelle mise en place de ce mandat ?	NIC – Remplacer le § par : <i>Le SNES propose l'organisation d'universités saisonnières portant sur des thématiques politiques et sociales plus larges.</i>
120	Les frais de participation aux stages sont pris en charge par le SNES-FSU selon les modalités décidées par la CAN. Cependant, la réservation très en amont de l'hôtel et des transports pour limiter les frais oblige dans certains cas à engager des sommes assez importantes. L'avance des frais ne doit pas être un frein à la participation aux stages nationaux.	XXX -
121	Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?	NIC – Remplacer le § par : <i>Le SNES-FSU propose que les S3 fassent l'avance des frais de transport et de logement, ou à défaut, remboursent rapidement les militant.es de leurs frais.</i>
122	La formation syndicale est un outil central de l'efficacité de notre action syndicale. Ce droit syndical doit être préservé et défendu face à de possibles attaques du gouvernement.	XXX -
123		XXX -
124	Fiche 11 - Militer au SNES-FSU	XXX -
125	Si militer au SNES peut être joyeux, les contraintes restent fortes : place du numérique en augmentation, contraintes matérielles non négligeables, y compris financières et en termes de décharges... Nous devons réfléchir au cadre dans lequel nous souhaitons exercer l'action militante.	XXX -
126	Pratiques militantes, bien-être des militant-es : tous les mandats votés à Paris et Montpellier n'ont pas été mis en œuvre. Concilier action militante et vie personnelle est parfois difficile notamment pour les militant-es en charge de famille. Globalement, l'urgence est souvent le maître mot, ce qui peut entraîner une certaine frustration quand le temps manque pour le débat et la réflexion de	XXX -

	fond.	
127	Pour faciliter le travail militant, il faut favoriser la transmission des informations et connaissances, par exemple via un espace dédié sur le site ou par une meilleure utilisation du nuage. Augmenter le nombre de militant-es, mieux répartir les décharges pourrait permettre de réduire la charge de chacun-e. Les jeunes et les néo-titulaires ont des contraintes professionnelles et personnelles plus fortes. Il faut en tenir compte quand on leur propose une responsabilité syndicale.	XXX -
128	Favoriser les binômes est une des solutions. Le burn-out syndical n'est plus rare et nous devons vraiment prendre en compte ce risque. Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun-e ?	NIC – Remplacer Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun-e ? par La loi de Transformation de la Fonction Publique fait peser sur les mêmes militants un nombre croissant de responsabilités (CSA, formations spécialisées). La mise à disposition d'outils performants et accessibles, notamment pour pouvoir communiquer (comme des listes de diffusion), peut fluidifier le travail et alléger la charge des militants.
129	La structuration de notre organisation en S1 ; S2/S3 ; S4 est efficace si ces niveaux sont liés les uns aux autres et que chacun garde ses attributions. L'usage de la visio pour nos instances et le rôle du numérique sont des atouts mais ne doivent pas devenir systématiques. De même l'organisation en secteurs est positive mais elle peut certainement être améliorée, par exemple en les coordonnant davantage.	XXX -
130	Faudrait-il envisager une évolution de notre fonctionnement, au niveau national et/ou local ?	NIC - Pas de réponse
131		XXX -

Vote du Texte

Pour : 52 – Contre : 2 – Abstention : 9 – NPPV : 0

Vote en dissociation sur 66 fin de § : « *Par ailleurs, le SNES est favorable à des moments ponctuels de non-mixité choisie, quand ils font l'objet d'une demande des camarades.* »

Pour : 29 – Contre : 26 – Abstention : 7 – NPPV : 4

Amendement Emancipation n°3 fiche C8 :

"Le SNES-FSU dénonce la volonté gouvernementale d'empêcher les critiques de la politique israélienne et refuse toutes les formes d'amalgames entre antisionisme et antisémitisme".

Pour : 22 – Contre : 31 – Abstention : 10 – NPPV : 2

Motion Gaza Emancipation :

Depuis l'attaque meurtrière et les crimes de guerre du Hamas le 07 octobre, l'État d'Israël n'a cessé de bafouer ouvertement le droit international et les droits humains fondamentaux. La cour internationale de justice (CIJ) a confirmé cette atteinte aux droits humains fondamentaux dans une ordonnance le 26 janvier et ordonne qu'Israël prenne immédiatement des mesures pour garantir que son armée ne viole pas la Convention sur le génocide. Elle dénonce aussi nommément les dirigeants israéliens qui appellent ouvertement aux meurtres de civils.

Alors que l'État d'Israël annonce ces derniers jours une offensive militaire sur Rafah il est clair que son action ne vise pas seulement le Hamas, mais cible délibérément l'ensemble de la population de Gaza dans une logique de punition collective d'un peuple entier : bombardements et exécutions délibérées de civils (dont une majorité de femmes et d'enfants), blocus de l'aide humanitaire et privation des droits élémentaires (alimentation, eau, électricité), destruction systématique des habitations, des infrastructures, des écoles, des hôpitaux... quant à la Cisjordanie, les assassinats de civils se comptent par centaines.

Pour le SNES, ces actes sont les conséquences ultimes d'une logique de suprémacisme raciste et de colonialisme. Le SNES constate que de nombreuses ONG, organisations de défense des droits humains... et même la rapporteuse spéciale de l'ONU pour la Palestine font le même constat : l'Etat d'Israël commet les crimes les plus graves reconnus par le droit international (crime de guerre, crime contre l'humanité, crime d'apartheid, crime de génocide). Le traitement infligé au peuple palestinien menace à terme sa présence même sur le territoire de la bande de Gaza, dans le prolongement de l'épuration ethnique de 1948 ("Nakba").

Mais le SNES constate aussi qu'un grand mouvement de solidarité mondial se manifeste pour la défense des droits du peuple palestinien et le cessez-le-feu. Des États ferment les ambassades israéliennes, d'autres mettent l'embargo sur certaines opérations commerciales, etc. de son côté, le mouvement de solidarité organise de grandes manifestations, des organisations syndicales prennent position, comme par exemple une série d'organisations syndicales aux États-Unis. Aujourd'hui l'État d'Israël est isolé du fait de ses crimes, soutenu seulement par un petit groupe d'États occidentaux dont les gouvernements nord-américain et français : l'action de l'Afrique du sud contre l'État israélien devant la cour internationale de justice rencontre un écho important dans nombre de pays.

Le SNES appelle les personnels à participer massivement aux mobilisations sous toutes les formes possibles afin d'obtenir le cessez-le-feu, la libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens, l'arrêt des bombardements et la fin du blocus de Gaza :

- en participant aux manifestations de solidarité.
- en s'investissant dans les réseaux de solidarité qui se mettent en place, par exemple le réseau "Stop arming Israël" et le réseau "Éducation pour Gaza".
- en agissant pour le boycott de l'État d'Israël et des entreprises françaises qui participent directement ou indirectement à la colonisation et aux crimes de guerre.
- en réclamant des sanctions nationales et / ou internationales contre l'État d'Israël.

Pour : 16 – Contre : 25 – Abstention : 15 – NPPV : 7